



Sustainable Urbanisation Global Initiative (SUGI)

F O O D - W A T E R - E N E R G Y N E X U S

JPI URBAN EUROPE
Cinquième appel à projets
ERA-NET COFUND Sustainable Urbanisation Global Initiative (EN-SUGI)
Ouverture de l'appel 09 décembre 2016

Table des matières

1. Introduction	1
2. Thématiques des projets	2
3. Le type de bénéficiaires et les projets	2
4. Soumission des projets	3
5. Financement des projets	3
6. Taux d'intervention maximum appliqués.....	3
7. Critères d'éligibilité des projets	4
Critères d'éligibilité d'ERA NET SMART URBAN FUTURE	4
Critères d'éligibilité d'INNOVIRIS	4
8. Suivi des projets chez Innoviris	5
9. Contact et informations complémentaires	5

1. Introduction

Le 9 décembre 2016 les membres du consortium de l'initiative JPI Urban Europe et du Belmont Forum ont lancé un appel à projets dans le cadre du programme ERA-NET COFUND - Sustainable Urbanisation Global Initiative (ENSUGI).

L'appel est organisé en 2 étapes :

L'appel à pré-propositions **est ouvert du 9 décembre 2016 au 15 mars 2017**. Ces pré-propositions seront évaluées par un panel d'experts internationaux venant de l'industrie, du secteur public/associatif et des universités. Les meilleurs consortia seront sélectionnés et invités à présenter **une proposition complète pour le 20 septembre 2017**.

Les agences de 27 pays du consortium JPI URBAN Europe et du Belmont Forum et la Commission européenne mobilisent 28,5MIO€ pour le financement des projets.

Toutes les informations concernant cet appel conjoint se trouvent sur [ce site web](#) et dans le texte de l'appel à projet sur le site d'Innoviris.

2. Thématiques des projets

L'appel ENSUGI invite les participants à déposer des projets liés aux trois thématiques suivantes eau/alimentation/énergie :

- Theme 1. Robust Knowledge, Indicators and Assessments
- Theme 2. Multi-level Governance and Management of the Food-Water-Energy Nexus
- Theme 3. Managing Potential Strategies and Solutions to address emerging Risk and Tradeoffs at the intersection of Sustainable Urbanisation and the FWE Nexus

Le programme financera des projets collaboratifs RDI visant à développer et mettre en œuvre les solutions ou connaissances pour évaluer les liens entre ces secteurs.


Les projets seront transnationaux, multidisciplinaires et pourront aborder la recherche stratégique, la recherche appliquée ou des activités d'innovation urbaine. ENSUGI ne prévoit pas de financement pour les projets type démonstrateurs pilotes ou commerciaux.

La recherche doit être effectuée dans un des trois secteurs eau/alimentation/énergie et s'intégrer dans une des trois thématiques mentionnées ci-dessus. Nous vous invitons à consulter **le texte de l'appel** qui décrit de façon détaillée les objectifs et le contenu de ces thèmes.

3. Le type de bénéficiaires et les projets

Les projets ENSUGI visent la participation d'universités, d'entreprises, d'associations actives dans le développement urbain et de groupes d'utilisateurs finaux. Dans cet appel, l'implication des utilisateurs finaux dans les projets est obligatoire et constitue un critère important d'évaluation au niveau européen.

Les projets doivent avoir un caractère transnational en ce qu'ils mobiliseront la participation d'au moins 3 entités de 3 pays de l'initiative et devront présenter un intérêt de niveau européen/international. Il est recommandé de construire des consortia contenant au moins 2 candidats de 2 pays UE et d'un pays non UE à condition de démontrer une valeur ajoutée de cette coopération. Au sein de chaque projet un Coordinateur assurera le rôle de leader du projet. La durée maximale des projets sera de 36 mois. Les projets devront aborder de façon multidisciplinaire les problèmes soulevés par le texte de l'appel et présenter un caractère hautement innovant et d'application. Les projets pourront être réalisés en Living Labs.

 Les agences de financement participant à cet appel financent différents types de recherche (stratégique, appliquée et d'innovation). Il est donc indispensable de consulter l'Annexe A (tableau 1) du texte de l'appel à propositions et de vérifier l'éligibilité de votre type d'activités auprès de votre agence de financement. Cette consultation est indispensable au stade de la constitution du consortium pour compléter la chaîne de valeur de vos projets.

4. Soumission des projets

L'appel à projets ENSUGI sera organisé en deux étapes. **Pour le 15 mars 2017**, les consortia prépareront une version courte de proposition du projet. Ces pré-propositions seront évaluées par des évaluateurs externes. Les 50 meilleurs consortia seront invités à introduire **une proposition complète pour le 20 septembre 2017**. Les résultats finaux de l'évaluation et **les projets retenus pour financement seront connus en novembre 2017**.

Les pré-propositions et les propositions complètes seront soumises [via l'outil en ligne](#) développé par le Secrétariat du programme FFG. Voici également [un document](#) expliquant l'utilisation de l'outil.

5. Financement des projets

A l'issue de la deuxième phase d'évaluation qui portera sur les propositions complètes, les meilleurs consortia seront retenus pour financement. Chaque membre du consortium sera financé par sa propre agence de financement et selon les règles applicables au niveau national ou régional.

Chaque participant du projet va conclure une convention de subvention avec sa propre agence et effectuera un reporting scientifique et financier selon les règles en vigueur au sein de son agence de financement. De plus, les coordinateurs des projets feront un court rapport scientifique une fois par an au Secrétariat du programme.

6. Taux d'intervention maximum appliqués

Chaque agence de financement nationale ou régionale appliquera ses propres conditions de financement pour les projets.

Pour **les entités bruxelloises**, les taux d'intervention classiques **d'Innoviris** s'appliqueront :

Maximum Funding rates

	Large enterprises	Medium size enterprises or association with economic activities	Small enterprises or associations with economic activities	Research organisations, universities and associations without economic activity
Strategic Research	N/A	N/A	N/A	100%
Industrial research (applied research)	65%	75%	80%	100%



Sustainable Urbanisation Global Initiative (SUGI)

F O O D - W A T E R - E N E R G Y N E X U S

Experimental development (innovation)	40%	50%	60%	100%
---------------------------------------	-----	-----	-----	------

7. Critères d'éligibilité des projets

Deux catégories de critères d'éligibilité s'appliquent aux projets de ce programme.

Critères d'éligibilité d'ERA NET SMART URBAN FUTURE

Les projets doivent répondre à des critères d'éligibilité propres au programme ENSUGI

- Le consortium doit être composé de 3 entités légales provenant des pays participants à l'initiative
- Le projet est transnational et présente une valeur ajoutée européenne/internationale
- Durée du projet sera de 36 mois maximum
- La langue du projet est l'anglais

Critères d'éligibilité d'INNOVIRIS

Dans cet appel Innoviris financera les entités suivantes :

- Les entreprises privées dont le siège d'exploitation et le siège social se trouvent sur le territoire de la Région de Bruxelles
- Les universités, les centres de recherche bruxellois
- les associations actives dans le développement urbain dont le siège d'exploitation et le siège social se trouvent sur le territoire de la Région de Bruxelles



Les associations seront financées selon les critères portant sur la nature de leurs activités économiques. Pour déterminer le taux de financement de votre association dans le projet veuillez remplir la fiche «**Déclaration relative à la qualification des activités du demandeur** » qui se trouve dans [la boîte à outils sur la page de l'appel](#).

En plus, les entités bruxelloises sont tenues de respecter les critères d'éligibilité régionales suivantes

Développer tout ou partie de ses activités sur le territoire de la Région de Bruxelles-Capitale,

- présenter un projet de R&D innovant et susceptible d'avoir un impact favorable sur l'économie, l'emploi et/ou le développement durable de la Région de Bruxelles-Capitale,
- démontrer sa capacité à financer sa quote-part dans le projet (pour les entreprises et les associations qui ont une activité économique),
- avoir rempli ses obligations dans le cadre d'aides antérieures octroyées par la Région.



Sustainable Urbanisation Global Initiative (SUGI)

F O O D - W A T E R - E N E R G Y N E X U S

8. Suivi des projets chez Innoviris

Conformément à la réglementation régionale, INNOVIRIS assurera le suivi scientifique et financier du projet. Ainsi, les partenaires bruxellois rapporteront et justifieront leurs dépenses auprès d'INNOVIRIS qui assurera le financement du projet conformément au budget établi et à la convention signée avec les bénéficiaires.

9. Contact et informations complémentaires

Innoviris met à votre disposition une prime au montage des projets ENSUGI. Les informations supplémentaires se trouvent [ici](#).

Si vous êtes intéressé par ce programme et si vous envisagez d'y participer à celui-ci, n'hésitez pas à contacter Beata Bibrowska, Conseiller en projets RDI internationaux et National Contact Point pour ce programme. Innoviris se charge de vous aider à éclaircir les questions administratives, d'éligibilité et du montage des projets.

Beata Bibrowska
Conseiller –projets RDI européens et internationaux
bbibrowska@innoviris.brussels

02 600 50 22